

LA DEFENCE, ET ILLUSTRATION DE LA  
Langue Francoise.

Par I.D.B.A.

Yannæus Λύρατος (Jean Dorat)

Εἰς τετράντις γένεσιν Ἀπολογία.

Εἰς σίων ἀρπαστος ἀμύνεσθαι περὶ πάτρην,  
Εἶτα ὀμητάσιον εὐπεπὲν χαρίτων.  
Ἐψη δὲ κλέος μηδ' ἀρπαστον ἀμύνεσθαι περὶ γῆν τροφός  
Τῆς πατρίδος, καὶ μάλιστα προτεραίου.  
Βελλατί, οὐδὲ γῆν σεῦ προσήγονος φύσιστροντος καὶ οὐδὲ  
Ηκούσιαν πατρίδος γῆς περὶ βορείουνος,  
Οὗτος καὶ πατρίδος σὺ συντροφίων περὶ γῆν τροφός  
Κληρὸν ἀττι σχήσεις οἵ τινά πατερίς αἱρεῖ.

Imprimé à Paris pour Arnoul l'Angelier,  
tenait sa Boutique au second piliers  
de la grand'salle du Palais.

1549.

AVEC PRIVILEGE.

L'auteur prie les Lecteurs d'élire leur jugement  
jusques à la fin du Livre, et ne le condamner  
sans avoir premièrement bien vut, et examiné ses  
raisons.

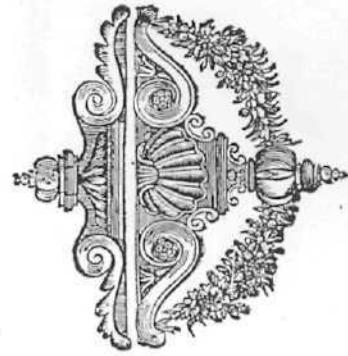


Armoiries et Devises de J. du Bellay.

A MONSEIGNEUR LE RÉVÉRENDISSIME  
CARDINAL DU BELLAY, S.

quelque faveur devant les yeux de la bonté, semblable à celle des Dieux immortels, qui n'ont moins agréables les pauvres présens d'un bien riche vouloir que les superbes et ambitieuses offrandes.  
C'est, en effect, la Défense et Illustration de nostre langue françoise, à l'entreprise de laquelle rien ne m'a induit que l'affection naturelle envers ma patrie, et à te la dédier, que la grandeur de ton nom : à fin qu'elle se cache (comme sous le bouclier d'Ajax) contre les traits envenimez de ceste antique ennemie de vertu, sous l'ombre de tes ailes.  
De toy, di-je, dont l'incomparable sçavoir, vertu et condigne, toutes les plus grandes choses, de si long temps de tout le monde sont expérimentées, que je ne les sçautroy plus au vif exprimer, que les couverant (suivant la ruse de ce noble peintre Timante) sous le voile de silence. Pource que d'une si grande chose il vaut trop mieux (comme de Carthage disoit T. Livre) se taire du tout que d'en dire peu. Recoy donc avec ceste accoustumée bonté, qui ne te rend moins aimable entre les plus petits, que la vertu et auctorité venerable entre les plus grands, les premiers fruits, ou, pour mieux dire, les premières fleurs du printemps de celui qui en toute reverence et humilité baise les mains de ta R. S. Prtant le ciel te départir autant d'heureuse et longue vie, et à tes hautes entreprises estre autant favorable, comme eversoy toy il a esté liberal, voire prodigue de ses graces. Adieu, de Paris, ce 15 de fevrier, 1549.

EU le personnage que tu jouës au spectacle de toute l'Europe, voire de tout le monde, en ce grand Thidre Romain, ven tant d'affaires, et tels que seul quasi tu soutiens, à l'honneur du sacré Collège, picheroy-je pas (comme dit le Pindare Latin) contre le bien public, si par longues paroles j'empeschoy le temps que tu donnes au service de ton prince, au profit de la patrie et à l'accroissement de ton immortelle renommie ? Espiant donc quelques heures de ce peu de relais que tu prens pour respirer sous le pesant fais des affaires Françoises (charge vrayement digne de si robustes espanles, non moins que le ciel de celles du grand Hercule), ma muse a pris la hardiesse d'entrer au sacré cabinet de les saintes et studieuses occupations : et là, entre tant de riches et excellens vœux de jour en jour dédiiez à l'image de la grandeur, prendre le sien humble et petit, mais toutesfois bien heureux s'il rencontre



# *Théâtre Sébillot*

## *ART POÉTIQUE* *FRENCH DRAM*

### AU LECTEUR

AU LECTEUR

4

d'écrire, qu'il le facent avecques l'art. Gaignant l'un de ces deus poins, avec tant peu que tu voudras de ta faveur et bonne grace, je me tiendray assés récompensé de mon tout tel quel labeur ; voire fut-il (1) plus grand de moitié. A dieu. A Paris le vingt-septième de Juin. L'an de Salut 1548.

Ce que tu liras icy, lecteur, escrit en ta faveur touchant la bonne part de ce qui appartient à l'art de la Poësie Françoise, n'est autre chose qu'un témoignage de ma bonne volonté. Volunté dy-je (2) que j'ai grande long temps a de voir, ou moins d'escrivains en ryme, ou plus de Poëtes François. Lesquelz voiant avilis (1), et quasi ensevelis soubz l'obscure troupe de ces telz quelz escrivains (2), ne me suy peu garder d'écrire : a fin que ces gentilz rymeurs par la connoissance de l'art, qu'ilz pourront prendre de mon écriture, se gardent d'écrire, s'en connoissans bien loin reculéz : ou s'ilz continuent

2. ce que B. ce, que D E G ce, qu'F.

4. (dy-je) C D E F G.

5. longtemps à B.

6. escrivans B C D E F G.

7. avilez B C. envieilliz D F envieilliz E G.

8. escrivans B. escrivants C.

(1) La variante *avilez* est compréhensible, puisque le verbe *avilir*, *aviller*, n'a pas encore été supplantié par *envillir*; mais la variante *envillir* n'offre aucun sens, à moins qu'elle ne soit une forme fautive pour *envieillir* (M. Vagnay cite un exemple de Le Caton (1554), où ce verbe est employé.) (*Vocabulaire françois du XVI<sup>e</sup> Siècle*, Paris, 1904, Halle, 1905, in-8.)

(2) Du Bellay n'est pas moins sévère pour la « tourbe » des mauvais poëtes. (*Df. et Illustr.*, II, 2, p. 185-186.)

### A L'ENVIEUS

Qui ay-je espéré de ce tant peu d'ouvrage,  
Que ma plume a labouré cy dedans ?  
Honney ? nenuy : je suis trop jeune d'aus (1)  
Pour le gaigner, de savoir d'avantage.  
Profit ? non plus : de lont tel labourage  
Aujourd'huy sont les fruits peu exidens.  
T'enseigner ? moins : je say très yeux ardens  
Ne s'stellerai de tant nubens nuage (2)  
Quoy donc ? te plaisir, entreprenant montrer  
Quel vontoir j'ay de voir garder les Misses  
Entre François leur naïve douceur.  
Et le montrant si j'ay peu renconter  
Chemin pour y venir, que tu en uses :  
Si non, que lu en montres un plus seur (3).

8. éclarer B D G esclarir C E F.

(1) Sebillot avait alors trente-six ans.  
(2) Le sens est peu net. Il faut sans doute comprendre : mon exposé est trop nuageux pour rendre plus clair ton regard si perçant, pour tournir des lunieres nouvelles à ton intelligence perspicace.

(3) Du Bellay critique (*Df. et Illustr.*, II, 9, p. 288-289) la coupe de ce vers, qui n'est pas plus satisfaisante que celle du précédent. Mais, comme le remarque le *Quintil*, l'auteur de l'*Olive* était tombé lui-même plus d'une fois dans le même défaut.  
A la suite de ce sonnet, figure une *Table des Diction et Annotations de ces livres*, qui n'est pas paginée et se trouve reportée dans les éditions suivantes à la fin du volume. A partir de l'Édit. D, elle comporte des rubriques nouvelles et suit l'ordre alphabétique plus rigoureusement. Cette *Table* est fort incomplète et les Index que nous établissons à la fin de la présente édition en rendent la reproduction absolument dépourvue d'utilité et d'intérêt. Elle est suivie, dans l'Édition A, d'un *Bratrum* signalant seize fautes que nous mentionnerons, tout en les corrigeant, au fur et à mesure qu'elles se rencontrent dans le texte.